



## « Les femmes sont de fines stratégues et d'excellentes avocates »

Miriam Mazou est à la tête d'une étude d'avocats principalement dédiée au droit pénal, notamment des affaires, et à la procédure pénale. Elle assiste des entreprises, des collectivités publiques et des particuliers en matière pénale et commerciale. Elle partage ici son expérience de femme avocate.

### Miriam Mazou, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis avocate à Lausanne, spécialisée en droit pénal, et plus particulièrement en droit pénal des affaires. Il y a une année, j'ai fondé mon Étude, Mazou Avocats. Je suis également mère de deux enfants.

### Si vous deviez donner trois adjectifs pour vous décrire, quels seraient-ils ?

Réfléchie, passionnée et combative.

### Vous êtes avocate spécialisée en droit pénal. Quel a été votre parcours pour arriver dans cette voie ?

Après des études auprès des Universités de Lausanne et Berne, j'ai obtenu mon Master en droit en 2000. J'ai ensuite pratiqué comme juriste à Genève avant d'effectuer mon stage d'avocate au sein d'une étude lausannoise réputée. J'y ai travaillé durant vingt ans et m'y suis associée en 2011. Durant toutes ces années, ma passion pour la pratique judiciaire, le droit pénal et la défense – tant des personnes lésées qu'accusées – s'est renforcée.

### Pourquoi avez-vous eu envie de vous spécialiser en droit pénal ?

Le droit pénal est une matière que j'aimais déjà comme étudiante, car il traduit les valeurs fondamentales d'une société à un moment donné. C'est donc tout naturellement que je me suis spécialisée dans ce domaine, d'abord par ma pratique puis via la formation de spécialisation organisée par la Fédération suisse des avocats.

### Qu'est-ce qui vous plaît particulièrement dans votre profession ?

J'aime les aspects stratégiques, techniques et humains. Pour gagner, il faut mettre au point dès le départ une stratégie de défense – ou d'attaque – bien réfléchie. Je dois anticiper en permanence ce qui pourrait se passer, notamment les mouvements de la partie adverse. Il faut avoir un ou plusieurs coups d'avance pour parvenir à ses objectifs. Il y a ensuite les aspects techniques pour lesquels je mets à profit mon expertise juridique. Au niveau humain, j'aime particulièrement la préparation avec le client, le suivi et la révision de la stratégie avec son appui. C'est un contact privilégié important qui me permet de répondre au mieux à ses attentes.

### Comment décririez-vous votre travail ?

Le métier d'avocate est très exigeant. Il est aussi très varié: je rencontre le client pour comprendre très précisément ses objectifs, ses forces et ses faiblesses. J'étudie son dossier en profondeur afin de pouvoir établir la meilleure stratégie. Je rédige de nombreuses

écritures et je vais souvent plaider devant les tribunaux. Je collabore aussi régulièrement avec d'autres études, grandes et petites. J'apprécie particulièrement de travailler en équipe.

### De qui est composée votre Étude et où intervenez-vous ?

Nous sommes actuellement cinq avocats, une avocate-stagiaire et trois assistants. Nous intervenons devant les autorités cantonales romandes, le plus souvent à Lausanne et Genève. Enfin, nous intervenons aussi devant les autorités fédérales telles que le Tribunal pénal fédéral à Bellinzone.

### Qui peut faire appel à votre Étude et dans quels cas ?

Quiconque est touché par une infraction pénale, que ce soit comme victime, lésé ou accusé. Nous assistons également des entreprises, des collectivités publiques et des particuliers en matière commerciale et en droit de l'entreprise.

### Vous avez été chargée de cours à l'Université de Lausanne et avez une longue liste de publications et de conférences à votre actif. Comment gérez-vous tant d'activités ?

Cela demande une très bonne organisation, c'est certain. Je planifie minutieusement mes semaines, en ménageant du temps dans mon agenda afin d'être toujours disponible pour mes clients. Je m'investis entièrement dans tout ce que j'entreprends et ne vois pas ces activités diverses comme des contraintes mais comme des opportunités d'épanouissement professionnel et personnel. Mes activités ont suivi mes désirs. C'est une grande chance de pouvoir faire ce que l'on aime. J'ai aussi régulièrement la possibilité d'apporter mon éclairage dans les médias. Toutes ces activités me permettent d'appréhender la matière sous des angles différents et d'échanger avec les meilleurs spécialistes. C'est extrêmement motivant et cela me permet de demeurer à la pointe de ma spécialité.

### Quelle est la place des femmes dans le milieu du droit pénal ?

Les femmes sont généralement bien représentées comme présidentes, juges, procureures et avocates. Cependant, en matière de droit pénal économique – mon domaine de prédilection –, la situation a encore peu évolué et il n'est pas rare que je sois la seule avocate femme dans une affaire.

### Quels sont les obstacles que peuvent rencontrer les femmes, plus particulièrement dans les carrières d'avocates ?

Comme ailleurs, les femmes doivent souvent en faire plus que les hommes pour être reconnues. En début de carrière, cela peut être décourageant. Si l'on est prise de doutes en tant que jeune avocate, discuter avec des consœurs est d'un grand soutien. Quand j'ai débuté dans la profession, il y a 20 ans, j'ai beaucoup apprécié de pouvoir échanger avec d'autres avocates, notamment dans le cadre de l'association Avocates à la barre, qui a pour but de favoriser l'accès à la profession par les femmes et de lutter contre les discriminations de genre. Je pense que de telles associations professionnelles de femmes actives dans le domaine du droit et des affaires ont un rôle important à jouer.

### Que peuvent apporter les femmes dans le secteur du droit pénal ?

La défense pénale exige non seulement des compétences juridiques pointues, mais également de la finesse et de la combativité. Il est certain que les femmes possèdent l'ensemble de ces qualités. J'ai d'ailleurs pu le constater auprès de mes consœurs. Elles sont très qualifiées, fines stratégues et montrent un engagement sans faille pour leurs clients. Elles sont d'excellentes avocates en somme.

### Souhaitez-vous inspirer d'autres femmes ?

J'ai toujours été motivée par ma passion pour le droit et par la défense de mes clients; ma carrière s'est construite sur cette base. Petit à petit, des stagiaires, des étudiantes en droit et même des collaboratrices et jeunes associées sont venues me poser des questions, voire me demander des conseils pour leur avenir professionnel. C'est extrêmement gratifiant et je partage volontiers avec elles. Ce d'autant que j'ai moi-même eu la chance de bénéficier de conseils précieux de femmes et d'hommes inspirants sans qui je ne serais pas là aujourd'hui.

### Votre métier a-t-il constitué un frein dans votre volonté de fonder une famille ?

Non, j'ai toujours eu cette volonté. De plus, j'aime les défis! Il est certain que concilier vie familiale et vie professionnelle est un équilibre subtil à créer. Je pense qu'une séparation nette entre les deux n'est pas possible car il faut toujours se montrer réactive en cas d'urgence. Cela ne m'empêche toutefois pas de passer de très beaux moments en famille et avec mes amis.

### Comment réussissez-vous aujourd'hui à concilier vie familiale et vie professionnelle ?

Être à la tête d'une étude et mère de deux enfants nécessite de l'organisation et un soutien efficace, tant au bureau qu'à la maison. Je n'ai rien fait seule. Si je réussis à concilier les deux, c'est grâce aux personnes qui m'entourent: mon mari bien sûr, mais également ma famille, mes amis, mes associés et collaborateurs.

### Que conseillerez-vous aux femmes qui souhaitent également s'épanouir dans leur carrière tout en construisant une vie de famille ?

Lancez-vous! Croyez en vous. Ne vous limitez pas. Cela ne sera pas toujours facile, mais si c'est ce que vous voulez, cela en vaut la peine. Grâce aux combats menés par celles qui nous ont précédées, nous avons aujourd'hui la chance de pouvoir vivre ces deux vies. C'est rendre hommage aux pionnières que de suivre leur voie. J'ai beaucoup d'admiration pour l'ancienne génération qui a dû se battre plus durement que nous aujourd'hui, mais aussi pour les jeunes. Quand je vois toute l'énergie dont ces femmes font preuve pour continuer à améliorer la situation en matière d'égalité, je me dis que nous serons, enfin, bientôt au bout de nos peines.

### Au sein des études, quelles solutions peuvent être mises en place pour faciliter la conciliation de la vie privée et professionnelle ?

La problématique de la garde d'enfants est importante pour toutes les femmes dans toutes les professions. Je trouve affligeant que nous ayons encore à faire face à un véritable parcours du combattant pour trouver une solution de garde, avec laquelle il faut ensuite souvent jongler. S'agissant de la profession d'avocate s'ajoute la difficulté d'horaires souvent irréguliers: on sait lorsqu'une audience commence, rarement quand elle va finir. En tant que pénaliste, il m'arrive de devoir tout lâcher pour me rendre en urgence à une perquisition. Il faut donc que les études soutiennent et adhèrent à toute initiative destinée à faciliter la garde des enfants.

### Quels sont vos futurs projets, tant professionnels que familiaux ?

Sur le plan professionnel, je poursuis le développement de mon Étude. Je travaille également sur la coédition d'un livre. Cet ouvrage abordera tous les domaines du droit pénal et de procédure pénale avec une approche orientée vers la pratique et la stratégie. Enfin, je vais continuer à dispenser des conférences et des formations. Sur le plan familial, je me réjouis de voir grandir mes deux enfants.

Interview Léa Stocky